

Question présentée par le député :

M. Alberto Velasco

Date de dépôt : 6 juin 2019

Question écrite urgente

Combien sont rémunérés les membres de la fondation Geneva Science and Diplomacy Anticipator (GESDA) ?

La fondation Geneva Science and Diplomacy Anticipator (GESDA), nouvellement créée, a pour but de renforcer le rôle de la Suisse dans le traitement des thématiques de la diplomatie multilatérale du XXI^e siècle, ainsi que de rapprocher le monde scientifique du monde diplomatique. Elle est soutenue par le Conseil fédéral, le Conseil d'Etat et le Conseil administratif de la Ville de Genève. A cet égard, la fondation a communiqué récemment le montant de son financement dans un communiqué de presse : « *La fondation, cofondée par la Confédération et le canton de Genève, sera financée par le DFAE à hauteur de 3 millions de francs sur trois ans (phase pilote de 2019 à 2022), qui sont déjà budgétés. Le Conseil d'Etat envisage quant à lui un apport de 300 000 francs sur trois ans ainsi que la couverture de la moitié du capital de départ (soit 25 000 francs). Le Conseil administratif de la Ville de Genève prévoit aussi de participer à hauteur de 300 000 francs sur trois ans.* »

Mes questions sont les suivantes :

- 1. Le Conseil d'Etat peut-il préciser quels sont les membres du conseil de fondation ?***
- 2. Est-ce que les membres du conseil de fondation sont rémunérés ? Si oui, combien sont-ils rémunérés ?***

Que le Conseil d'Etat soit remercié pour les réponses qu'il apportera à la présente.